

Scrutin du 18 mai 2025

Procès-verbal communal

Electeurs inscrits 9 095

Cartes de vote reçues 3 785

Objet : Arrêté d'imposition 2025-2026

Acceptez-vous le préavis municipal N° 23/2024 relatif à l'arrêté d'imposition pour la période 2025-2026 adopté par le Conseil communal dans sa séance du 30 octobre 2024 ?

Bulletins	Rentrés	3 785
	Nuls	1
	Valables (dont blancs)	3 784
	Blancs	32

Suffrages	
OUI	1 206 32,1%
NON	2 546 67,9%
Taux de participation	41,62%

P.S. : Bulletins nuls à déduire des bulletins rentrés pour obtenir les bulletins valables.

Cette pièce tient lieu d'extrait de procès-verbal. Elle doit être affichée au pilier public et transmise au Préfet.

L'arrêté d'imposition 2025-2026 est donc

rejeté

Au nom du bureau électoral

Le 1^{er} Vice-Président

Yvan Krähenbühl



La Secrétaire

Carole Dind

